

Produit**LCL Perspectives AV (Sept 2026)**

FR0014019ST6 - Devise : EUR

Émetteur : LCL Emissions, membre du groupe Amundi.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer au site www.lcl-emissions.com ou appeler le +33 176333030.

L'AMF est chargée du contrôle de LCL Emissions en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Ce document a été publié le 24 juillet 2026.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**En quoi consiste ce produit ?****Type** : Titre de créance, régit par le droit français, émis par LCL Emissions**Durée** : Ce produit arrive à échéance le 17 décembre 2032 (la « Date d'échéance ») si aucun événement de rachat anticipé n'a lieu.**Objectifs** : **LCL Perspectives AV (Sept 2026)** est un placement lié à l'évolution de l'Euro iStoxx 50 ESG+ NR Decrement 3,75% (ci-après l'« Indice », indice des marchés actions de la zone euro, composé des 50 actions parmi les plus grandes capitalisations de la zone euro respectant des critères ESG, réinvestissant les dividendes nets des retenues à la source versés par les actions qui le composent et retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75% par an), d'une durée de 6 ans. Hors cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et hors cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution de LCL, LCL (le « Garant »), s'engage à rembourser, à l'échéance aux investisseurs la valeur de remboursement de ce produit, tel que décrit ci-dessous.**LCL Perspectives AV (Sept 2026)** est commercialisé en assurance vie et plan d'épargne retraite, du 8 septembre 2026 au 11 décembre 2026 (inclus), sauf clôture anticipée de la période de souscription ou retrait au gré de l'Émetteur, sans préavis. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Émetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur son site internet www.lcl-emissions.fr.

Le terme « Capital » désigne la Valeur Nominale du Titre égale à 100 euros (« € »). Le Capital, les gains ou pertes et rendements éventuels sont présentés :

- hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion) et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité liée au cadre d'investissement sélectionné,
- hors défaut ou liquidation de l'Émetteur et défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

L'objectif du placement est de bénéficier d'une formule construite pour une durée de vie maximum de 6 ans, susceptible d'être remboursée automatiquement par anticipation l'année 3, à une date prédéfinie, en fonction de l'évolution de l'Indice. A 3 ans, le 30 novembre 2029, si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, **LCL Perspectives AV (Sept 2026)** est automatiquement remboursé par anticipation le 18 décembre 2029 (Date de Remboursement Anticipé Automatique) et offre à l'investisseur le Capital augmenté d'un gain⁽²⁾ fixe plafonné à 16,50 % soit un Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) de 5,22 %⁽³⁾En l'absence de Remboursement Anticipé Automatique, la « Valeur Finale de l'Indice », correspondant au cours de clôture de l'Indice du 1 décembre 2032, est constatée et **LCL Perspectives AV (Sept 2026)** est remboursé le 17 décembre 2032 au Capital augmenté de la **Performance sur 6 ans de l'Indice**.La **Performance sur 6 ans de l'Indice** est la performance calculée comme suit : $[(\text{Valeur Finale} / \text{Valeur Initiale}) - 1]$, si cette Performance est négative, la performance sera considérée comme égale à 0 %.**Avantages de la formule :**

- **LCL Perspectives AV (Sept 2026)** peut arriver à échéance avant les 6 ans. A 3 ans, si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, l'investisseur perçoit le Capital augmenté d'un gain⁽²⁾ fixe prédéterminé de 16,50 % et le produit s'arrête automatiquement.
- Sinon, à l'échéance des 6 ans, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation :
 - Si l'Indice est stable ou en baisse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, le Capital est remboursé,
 - Si l'Indice est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, l'investisseur bénéficie du Capital augmenté de la Performance sur 6 ans de l'Indice.

Inconvénients de la formule :

- Risque de perte en capital non mesurable a priori et pouvant aller jusqu'à l'intégralité du Capital :
 - En cours de vie du placement : en cas de revente des Titres avant l'échéance, le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente. Le prix de revente sera diminué de 1 % d'indemnisation de l'Agent Placeur pour son engagement d'acquiescer les Titres.
 - En cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et en cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du Garant, il existerait un risque de perte en capital.
- L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance du produit qui peut avoir lieu à 3 ans ou 6 ans selon l'évolution de l'Indice. Il doit conserver les Titres jusqu'à l'échéance du produit ou jusqu'à la date de remboursement automatique anticipé pour bénéficier de la formule.
- A 3 ans, l'investisseur peut ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.
- L'Indice étant calculé dividendes nets réinvestis et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 3,75 %, si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à l'indice Euro Stoxx 50 ESG + calculé hors dividendes. Les taux des retenues à la source appliqués aux dividendes peuvent évoluer à la hausse et être défavorable à la performance de l'Indice.
- Le rendement du produit indiqué ne prend pas en compte les effets de l'inflation dans le temps. Une inflation élevée sur la durée de détention aura un impact négatif sur le rendement réel (corrige de l'inflation) du produit.

(1) la Valeur Initiale de l'indice correspond la moyenne arithmétique des cours de clôture du 22 décembre 2026, 23 décembre 2026, 24 décembre 2026.

(2) appliqué au Capital.

(3) calculé sur la période du 18 décembre 2026 à la date de remboursement correspondante.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des produits, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque faible sur leur capital initial.**Informations complémentaires** : La valeur de rachat du produit sera fonction de la formule décrite ci-dessus.

De plus amples détails sur la formule et ses ajustements possibles en cas d'événements de marché sont exposés dans les Conditions Définitives, le Prospectus de Base du produit et ses éventuels suppléments.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
	Si le produit est acheté à la première date possible : 18/12/2029	Si le produit arrive à l'échéance
Coûts totaux	534 €	789 €
Incidence des coûts annuels*	1,82 %	1,34 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,34 % avant déduction des coûts et de 0 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	Jusqu'à 279 €
Coûts de sortie	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez (incluant une indemnité d'engagement de rachat de 1% en cas de sortie avant l'échéance). Si le produit est remboursé par anticipation ou si vous conservez le produit jusqu'à l'échéance, vous ne payez pas de frais de sortie.	150 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,85 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation	85 €
Coûts de Transaction	Nous ne facturons pas de coûts transaction.	
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée

Période de détention recommandée : 6 ans, qui correspond à l'échéance du produit, si l'événement de remboursement automatique n'a pas eu lieu. Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez-vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : dans des conditions normales de marché, afin de vous permettre de revendre avant la Date d'échéance, le produit sera coté quotidiennement à la Bourse de Paris jusqu'au 5e jour ouvrable avant la Date d'échéance. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit pourra être temporairement suspendue.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à LCL Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France
- Envoyer un e-mail à contacts.emissions-ca@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire sur le produit, en particulier le prospectus de base, tout supplément à celui-ci, les Conditions Définitives et d'autres documents d'informations relatifs au produit sont publiés sur le site Internet de l'Émetteur : www.lcl-emissions.com, conformément aux dispositions légales applicables. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès de LCL Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie, du plan d'épargne retraite assurance ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Place de cotation : Paris Stock Exchange: Euronext Paris -<http://www.euronext.com/>. Le produit n'est en aucun cas sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier, un indice, une bourse de valeurs ou un promoteur d'indice concerné.